

Compte rendu de la séance du jeudi 24 mars 2016

Présents : Christian BATAILLE, Gisèle BOUTIN, Suzette BOUTONNET, Anne-Marie CAMPREDON, Bernard CREISSENT, Gilles DUSSART, Brigitte FOURETS, Baptiste LAPEYRE, Serge LAPIERRE, José LOUREIRO, Christophe NOURRY, Roseline PRADEILLES, Joséphine ROBERT, André ROUX

Absents ayant donné procuration : Séverine BARBESANT par Joséphine ROBERT, Marie-Thérèse CHAPELLE par Baptiste LAPEYRE, Kévin DE CARVALHO par André ROUX, Régis JULIEN par Brigitte FOURETS, Cathy LACAS par Christian BATAILLE, Alain MALCLES par José LOUREIRO, Karine PASTRE par Gilles DUSSART

Secrétaire de la séance : Gisèle BOUTIN

1) Compte rendu du conseil municipal du 26 janvier 2016

Approuvé à l'unanimité

2) Modification des statuts du SIVOM de Florac Bédouès Cocurès

Vu l'installation du Conseil Syndical du SIVOM en date du 14 janvier 2016, suite à la création au 1er janvier 2016 des communes nouvelles Florac Trois Rivières et Bédouès-Cocurès, il est nécessaire de modifier les statuts du SIVOM de Florac.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, approuve les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal à vocation multiple de Florac.

Voté à l'unanimité.

3) Adhésion au service Médecine du travail

Monsieur le Maire informe que la mairie de Bédouès et celle de Cocurès adhéraient à ce service. Il propose donc que la commune nouvelle adhère.

Voté à l'unanimité.

4) Adhésion à Lozère Ingénierie

Il en est de même pour l'adhésion à Lozère Ingénierie. Monsieur le Maire propose d'adhérer à ce service.

Voté à l'unanimité

5) DETR : Aménagement de trottoirs - Modification du plan de financement

Une délibération avait été prise lors du dernier conseil municipal mais le taux de 50% voté était erroné. Monsieur le Maire propose de reprendre une délibération avec une subvention DETR à hauteur de 40% soit 4 728 € pour 11 820 € HT de travaux.

Voté à l'unanimité

6) Vote des comptes administratifs

Monsieur le Maire quitte la salle. Monsieur Creissent fait voter les comptes administratifs

<u>Commune de Bédouès</u> :	Excédent de fonctionnement de 43 570.48 €
	Déficit d'investissement de 41 602.77 €

18 voix POUR et une abstention.

<u>CCAS de Bédouès</u> :	Excédent de fonctionnement de 1 356.77 €
--------------------------	--

Voté à l'unanimité

Commune de Cocurès : Excédent de fonctionnement de 96 070.33 €
 Excédent d'investissement de 11 894.63 €
18 voix POUR et une abstention.

CCAS de Cocurès : Déficit de fonctionnement de 748.40 €
Voté à l'unanimité

7) Vote des taxes

	Bédouès	Cocurès
Taxe d'habitation :	15.36 %	9.60%
Taxe Foncière bâtie :	13.83%	10.65%
TFNB :	213.61%	177.23%

Voté à l'unanimité

8) Vote du Budget primitif 2016

Monsieur le Maire présente le budget de 2016
Dépenses et recettes de fonctionnement : 604 412 €
Dépenses et recettes d'investissement : 462 129.14 €
1 abstention et 20 voix POUR

9) Vote des subventions aux associations

- APE de Bédouès : 1 400 €
- FNACA : 50 €
- Girelle : 600 €
- Arc en ciel : 100 €
- Association Sportive Ecole Florac : 50 €
- Comité des Fêtes de Bédouès : 200 €
- Association Rencart : 200 €
- Foyer des Jeunes : 200 €

Voté à l'unanimité

Pour les associations sportives, le vote est reporté au prochain conseil afin de connaître le nombre de licenciés dans chaque club.

10) Questions diverses

- Réclamations : chemin de Soleiret
 Problème d'accès à une propriété

Séance levée à 23h20

Vu le Maire

Vu le secrétaire de séance